

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/ 11/ 2011

PRESENTS = R. MAISONNEUVE. M. LAPEYRADE. G. DELAINE. G. LATAPIE. A.BOURNAZEL. E. LAFOURCADE. R.LASBATS.

ABSENTE = C. LARRIEU.

ABSENTS EXCUSES= R. LAFOURCADE. C. MONTARDON. A. LEMAITRE.

SECRETAIRE de SEANCE = M. LAPEYRADE.

Ordre du jour.

- Nouvelle taxe aménagement.
- Transfert des pouvoirs de police spéciale.
- SDE 65. Electrification rurale, programme 2012
- Entretien station de pompage AEP
- Location terrain communaux
- Travaux voirie
- Questions diverses.

Nouvelle taxe aménagement : L'article 28 de la loi n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 réforme la fiscalité de l'aménagement dans le code de l'urbanisme. Après un exposé sur cette réforme, nous devons nous prononcer sur le taux d'imposition communal, la sectorisation et les exonérations. M. le Maire propose de fixer le taux pour la première année à 1,3%.

Vote :7 oui

Transfert des pouvoirs de police spéciale : Selon l'article 63 de la loi du 16 Décembre 2010, le président de la communauté des communes du Val d'Adour est compétent dans les domaines de l'assainissement, l'élimination des déchets ménagers et l'accueil des gens du voyage si les maires membres de cet EPCI lui transfèrent leur pouvoir de police, lui permettant de régler ces activités. M. le Maire propose de transférer les pouvoirs de police concernant l'élimination des déchets ménagers et l'accueil des gens du voyage, et de se réserver le domaine de l'assainissement.

Vote :7 oui

SDE 65. Electrification rurale, programme 2012 : Dans le cadre de la préparation du programme 2012, le conseil municipal a retenu le chemin des écoliers pour le renforcement de réseau, le chemin de Batail et la route de l'Armagnac pour la sécurisation(remplacement des fils nus par câble torsadé aérien).

Entretien station de pompage AEP : Toujours en attente de l'entreprise Delas, incapable de nous fournir une date pour la réalisation des travaux, il nous faut envisager une autre solution. L'entreprise MEA sera recontactée ainsi qu'un nouveau contracteur.

Location terrain communaux : Après consultation du Groupement d'Agriculture Biologique des Hautes Pyrénées et de la Chambre d'Agriculture le cahier des charges de l'exploitation a été établi. M. le maire propose de confier à la Safer Gascogne Haut Languedoc l'attribution de ces parcelles et demande au conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention en ce sens.

Vote : 7 oui

Travaux voirie : L'entretien des routes prévu au programme triennal de voirie a été effectué par l'entreprise Zaffagni pour un montant H.T de 33250€. Les pluies récentes du weekend de la Toussaint ont généré une inondation de la rue de l'Eglise entre les numéros 14 et 16. D'importants travaux de terrassement sont nécessaires pour résorber ce point noir avant les précipitations hivernales. Des devis sont demandés pour évaluer le montant des dépenses à engager.

Questions diverses : Les effectifs du Regroupement Pédagogique Intercommunal sont clairement en hausse en cette année scolaire 2011-2012. La satisfaction que nous procure cette situation ne doit pas occulter les dépenses que cela engendre pour le budget communal : achat de mobilier, création d'un hangar pour le tracteur afin de libérer de l'espace couvert pour les récréations....

Fin de la séance.